

BILAN DE COMPETENCES - FICHE DE SYNTHESE -

Qu'est-ce que le Bilan de Compétences ?

Le Bilan de Compétences vous permet de mener un travail de réflexion sur votre situation actuelle, votre parcours, vos motivations.

Avec l'aide d'un consultant professionnel, d'une méthode et des outils mis à votre disposition, vous allez pouvoir identifier et valoriser vos compétences professionnelles et personnelles, analyser vos aptitudes et motivations, dégager des pistes d'évolution, prendre des décisions.

Le bilan de compétences n'est pas un outil d'évaluation.

Pourquoi un Bilan de Compétences ?

Pour répondre à un besoin de clarification, de repositionnement, d'élaboration ou de validation de projet, et le cas échéant un projet de formation et/ou de VAE (Validation des Acquis et de l'Expérience).

A qui s'adresse le Bilan de Compétences ?

Le Bilan de Compétences s'adresse à toute personne salariée justifiant d'au moins cinq années d'activités (dans certains cas l'ancienneté demandée peut-être inférieure à 5 ans).

Combien de temps dure un Bilan de Compétences ?

La durée maximale d'un Bilan de Compétences est de 24 heures réparties sur plusieurs semaines (au maximum 4 mois). Les 24 heures comprennent des heures d'entretiens en face à face avec un consultant (minimum 12 heures) et des heures de travail personnel.

Au CNAM nous vous proposons 16 heures d'entretiens individuels en face à face avec votre consultant, réparties en moyenne entre 10 et 16 semaines.

Quel est le coût d'un Bilan de Compétences ?

Le coût d'un Bilan de Compétences au CNAM est de :

- pour une prise en charge entreprise : **1950 € TTC**
- pour une prise en charge FONGECIF ou autre OPCA : **1750 € TTC**

Comment financer un Bilan de Compétences ?

Le Bilan de Compétences peut-être financé :

- Dans le cadre du plan de formation de votre entreprise
- Dans le cadre du DIF
- Dans le cadre du Congé Bilan de Compétences du Fongécif

Le Bilan de Compétences peut-être réalisé pendant ou hors temps de travail.

Comment se déroule le Bilan de Compétences ?

Vous allez rencontrer votre consultant en entretiens individuels 9 fois.
Chaque entretien se déroulera selon le rythme du calendrier fixé au départ.

La démarche comprend trois phases :

- Phase préliminaire : Accueil, présentation de la démarche et connaissance des attentes et objectifs
- Phase d'investigation : Travail d'identification et d'analyse
- Phase de conclusion : Synthèse, plan d'action et conclusion du bilan

A l'issue de cette phase de conclusion, une synthèse écrite vous est remise.

A la suite de votre Bilan de Compétences un suivi à 6 mois vous est proposé.

Où se déroule le Bilan de Compétences ?

Le CNAM Ile-de-France, accrédité par le FONGECIF, propose des bilans de compétences sur 7 sites :

75 : Paris
CNAM
53 avenue Turbigo
75003 Paris

93 : Seine St Denis
CNAM
61 rue du Landy
93210 LA PLAINE ST DENIS

78 : Yvelines
CNAM
1 rue Royale
78000 Versailles

94 : Val de Marne
CNAM
Lycée Antoine de Saint Exupéry
2, rue Henri Matisse
94000 CRETEIL

91 : Essonne
CNAM
19 cours Blaise Pascal
91000 EVRY

95 : Val d'Oise
CNAM – ENSEA
6, avenue du Ponceau
95014 CERGY-PONTOISE Cedex

92 : Boulogne
Lycée Etienne Jules Marey
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

Contact

La conduite de nos bilans de compétences se fait à partir d'entretiens individuels personnalisés avec un membre de notre équipe de consultants professionnels.
Lors de la restitution des tests, un psychologue du travail peut également être présent lors de l'entretien.

Notre démarche s'appuie sur une méthode et sur des outils éprouvés.

Pour tous renseignements complémentaires et/ou prise de RV, contactez :

Mme Sandie LESUEUR

bdc@cnam-idf.fr

tel : 01 44 78 86 15